

## LA QUERELLE DES BASSINES

Frédéric DENHEZ

*Dans les médias, la construction de bassines pour retenir l'eau suscite un débat manichéen, comme le nucléaire et les pesticides : il faut être pour ou contre. Pas de demi-mesure : on doit choisir son camp. Il est dès lors difficile de défendre une position intermédiaire qui consisterait à s'en tenir aux faits et à douter. Un avis objectif apaiserait pourtant le débat, car la réalité montre que rien n'est simple, qu'il n'y a pas deux bassines pareilles et que le « tout-bassines » n'a pas plus de valeur que le « sans-bassines ».*

On ne peut pas faire d'agriculture sans eau et il est des endroits, des cultures, qui ont besoin d'irrigation. 15 % des exploitations et 6 % des surfaces sont arrosées en France, à 40 % pour du maïs. L'eau ainsi mobilisée représente 80 % des 10 % de l'eau douce que l'agriculture prélève chaque année chez nous. C'est peu, mais cela arrive au pire moment, en été, depuis des eaux de surface ou des nappes phréatiques qui connaissent à cette saison leurs niveaux les plus bas. D'où les reproches. En pleine crise de l'eau et alors que la société accuse brutalement son modèle agricole, il est enfantin de considérer qu'en condamnant l'irrigation, on regonflera les nappes, tout en forçant les paysans à changer. Donc, pas de bassines. Sauf que, sans bassines, il n'y a pas même de petite agriculture bio possible dans le sud-ouest de la France ou sur les terres sèches des Charentes. Des bassines, il en faut et il en faudra, parcimonieuses, pensées avec tous les autres usagers, pour une agriculture sobre qui ne dérange pas trop le cycle de l'eau. Multipliées, les grandes bassines de type Sainte-Soline déséqui-

libreraient ce cycle jusqu'à une situation comme en Espagne où à force d'en creuser de nouvelles parce que les précédentes ne se remplissaient plus, le « primeur de l'Europe » se retrouve aujourd'hui sous un soleil de désert, avec des nappes et des rivières sèches comme des oueds. Trouver le bon chemin de l'eau passe par l'abandon des certitudes stériles. Les bassines sont ce que le chercheur Claude Garcia appelle un problème – vraiment – « sournois ».

### Elles seront peut-être seize

Du côté de Sainte-Soline, dans les Deux-Sèvres, elles seraient seize « bassines », comme il ne faudrait pas dire pour ne point fâcher la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles). Elles seraient seize pour stocker l'hiver six millions de mètres cubes d'eau prélevés dans la nappe phréatique réputée pleine à cette saison, afin de les utiliser l'été plutôt que pomper l'eau des rivières. Seize, au lieu de dix-neuf initialement prévues, pour 76 millions d'euros, financés à 70 % par l'Agence de l'eau Loire – Bretagne et le Plan de relance, le reste par la coopérative agricole à l'origine du projet, la « Coop de l'eau 79 ». Est-elle riche ? Non, elle empruntera et fera payer plus cher son eau à ses 202 adhérents. Douze seulement pour la bassine contre laquelle toute la violence s'est déchaînée le 25 mars 2023.

D'où la question : pourquoi l'argent du contribuable est-il dépensé aux bénéficiaires d'un petit nombre d'intérêts privés ? On pressent l'accaparement d'un bien commun, l'eau, par de gros agriculteurs très riches. Mais, dans ce cas, il faudrait considérer comme tel la moindre niche fiscale ou les aides à la rénovation énergétique. Et fermer les agences de l'eau dont une grande partie des subventions vont à l'économie d'eau dans les entreprises et à la diminution de la pollution chez les agriculteurs.

À ce propos, qui sont les futurs bénéficiaires des bassines de Sainte-Soline ? Des producteurs de moutons, de chèvres, de poulets, de canards, de veaux, de lait, qui produisent aussi du blé et des légumes. Le maudit maïs que dénoncent les opposants est un acte réflexe de grenouille de laboratoire : la céréale gourmande en eau a été dans le projet remplacée par du blé, dans un département où les surfaces irriguées pour sa culture ont été divisées par trois en vingt ans. Les futurs bénéficiaires de la manne bassinatoire se sont aussi engagés à

planter trente kilomètres de haies, ce qui est peu au regard de la situation des haies en France ; à atteindre à l'avenir un taux de 20 % de fermes biologiques et le même taux pour les exploitations certifiées haute valeur environnementale de niveau 3 (HVE 3) ; enfin, à diviser par deux leurs pulvérisations d'engrais minéraux et de pesticides. D'ailleurs, disent-ils, le projet a été validé par les associations de protection de la nature, lesquelles, tout de même, ont retourné leur veste il y a deux ans, estimant que les promesses n'étaient pas en train de se concrétiser.

### Le BRGM répond à la question posée

Les soutiens politiques et agricoles du percement de la terre de Sainte-Soline affirment pourtant que les engagements vis-à-vis de la nature seront tenus. Ils ne cessent de dire également qu'un rapport du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) a validé le projet.

Il est indéniable que, dans son rapport du 17 juin 2022, le très sérieux BRGM a écrit des choses très plaisantes : « Le projet améliorerait sensiblement les piézométries et débits des cours d'eau à l'étiage... » Ce qui, en français courant, signifie que le plus bas niveau d'eau des rivières serait, grâce aux bassines, moins bas qu'aujourd'hui. Le débit des quatre cours d'eau qui alimentent le marais poitevin se trouverait accru de 5 % à 6 % en période sèche, et diminué d'un malheureux 1 % durant l'hiver. Au bilan, tout le monde serait gagnant. D'après la maison géologique et minière, les bassines pourraient finalement « améliorer les conditions de développement de la biodiversité » des zones humides.

Pourquoi dès lors s'en priver ? Puisque la science ne trouve rien à redire, creusons et emplissons. Face aux opposants marchant sous la banderole « Bassines, non merci », les promoteurs de l'affaire ont brandi en étendard ce rapport du BRGM. Lequel n'avait manifestement pas été lu, mais lorsqu'il le fut, au début de cette année, il a été immédiatement considéré par les défenseurs de la planète comme la démonstration finale de la collusion entre l'État et l'agriculture productiviste : pour sûr, le BRGM avait été acheté par les promoteurs de Sainte-Soline ! Décidément, la FNSEA et l'agroalimentaire sont partout. Pour preuve, le sérieux institut n'a pas tenu compte de l'évaporation de l'eau qui serait stockée dans les bassines, sans défense face au

vent desséchant et au soleil évaporateur alors qu'elle est bien à l'abri dans sa nappe ; ni des évolutions climatiques depuis la période de référence de son modèle hydrologique arrêtée à 2011. « Quelle corruption pour des intérêts particuliers ! Quelle compromission de la science ! », pourrait-on penser.

En réalité, le BRGM n'a fait que répondre précisément à la question fermée qui lui avait été posée, comme il l'a rappelé dans une « note explicative » de mars 2023, publiée à la suite des attaques qu'il avait subies : « Cette expertise a été demandée et financée en 2021 par la Société coopérative anonyme de l'eau des Deux-Sèvres (ou Coop 79), maître d'ouvrage des projets de création de réserves de substitution sur le bassin de la Sèvre niortaise et Mignon. L'objectif était de simuler les effets d'un nouveau scénario de prélèvement proposé par la Coop 79. L'étude a été effectuée avec pour objectif, à terme, d'alimenter une étude d'impact. » Ni plus ni moins. « L'étude réalisée consiste en une simulation des prélèvements d'eau envisagés et de leurs impacts sur le niveau des nappes d'eau souterraines et sur les débits des cours d'eau, à l'aide d'un modèle. Le modèle hydrodynamique utilisé par le BRGM est le seul existant actuellement permettant de répondre aux objectifs contractuels. Les scénarios testés ont été fournis par la coopérative. » Le BRGM a modélisé l'influence d'un pompage hivernal dans la nappe pour alimenter les bassines sur la nappe elle-même, les rivières et les zones humides. De l'hydraulique sous-terrain. « [Le modèle] est calé sur la période 2000-2011. En toute rigueur, cette période de référence ne permet pas de prendre en compte les conditions météorologiques récentes et encore moins futures. Mais elle permet d'évaluer ce qui se serait passé si les réserves de substitution avaient été mises en place au cours des années 2000-2011, sachant que ces années sont représentatives de situations météorologiques contrastées (années humides et sèches). »

Ainsi n'était-il pas surprenant de ne rien trouver dans ce rapport concernant l'impact du changement climatique et de l'évaporation sur le remplissage des bassines, et encore moins sur les conséquences de la chaleur relatives à la démographie des micro-organismes néfastes dans l'eau retenue dans les bassines. Le BRGM a fait ce qu'il sait faire, de la mécanique des fluides, sans sortir de sa zone de confort. Il aurait été, cela dit, plus conforme à sa réputation scientifique qu'il se permit de reformuler la question qui lui avait été posée afin d'élargir le champ de ses investigations jusqu'aux domaines que ses critiques lui ont

reproché de ne pas avoir explorés, à tout le moins d'indiquer clairement les limites très partiales de son étude très partielle.

## Nous voici entrés dans l'ère de la pluie

La question posée est en fait immense et a été occultée. Comment modéliser en 2023 l'impact hydrographique et écologique d'une « retenue de substitution », pour employer le terme exact, alors que le changement climatique a introduit une variabilité inédite dans les pluies et, donc, une imprévisibilité générale ? Comment prétendre prévoir, alors qu'on ne trouve pas dans la littérature scientifique de chiffres fiables quant à l'éva-

poration d'une retenue d'eau ? Entre 5 % et 60 %, lit-on : cela dépend d'à peu près tout. Comment modéliser une grosse bassine sans savoir à quoi elle servira réellement ? Car si les engagements des agriculteurs valent sans doute plus qu'une promesse électorale, ils resteront toujours fonction des aléas économiques d'une profession tributaire des aides publiques et du racket organisé par la grande distribution. Qui sait si, demain, les productions peu gourmandes en eau inscrites dans le projet n'auront pas été remplacées par des productions goinfres devenues plus rémunératrices ? Qui sait même, dans vingt ans, s'il y aura encore des agriculteurs assez fous pour continuer à exercer leur métier en dépit du mépris dont ils font l'objet en France ?

Personne ne sait plus rien, malgré les certitudes affichées. Le changement climatique comme la guerre en Ukraine ont rendu très hasardeuse toute hypothèse. Chacun constate, désabusé, que le temps a changé, que l'eau se fait plus rare en été, plus abondante en hiver, qu'elle tombe désormais brutalement (en un jour ce qui chutait auparavant en quinze). Intuitivement, on se dit que justement, puisque l'eau déborde quand on n'en a pas besoin, entre novembre et février, autant en garder un peu pour les jours où tout sera sec, plutôt qu'elle ne soit perdue par écoulement vers la mer. À cela, les opposants aux bassines répondent que l'eau n'est jamais perdue, dès lors qu'elle rejoint sans interruption les milieux naturels. Est-ce qu'en garder un tout petit peu serait trop demander ? Oui, répondent les hydrologues avec un argument massue : l'assurance d'avoir de l'eau repose sur

☞ ***L'assurance d'avoir de l'eau repose sur l'imprégnation des sols et le bon rechargement des nappes phréatiques***

l'imprégnation des sols et le bon rechargement des nappes ; or, si l'on conserve en surface de l'eau qui aurait dû les rejoindre – pire, si, comme à Saint-Soline, on retire de l'eau des nappes pour l'exposer à l'air –, l'évaporation ainsi que la consommation par les plantes vont priver sols, nappes et rivières – car les deux sont connectées. La meilleure des bassines est la nappe phréatique et, entre elle et nous, l'éponge idéale est le sol. Faire en sorte que l'eau aille chez lui et chez elle, c'est d'ailleurs, depuis quelques années, la politique des agences de l'eau qui aident les villes à se « désimperméabiliser. » Une révolution copernicienne. Longtemps, nous qui aimons tant l'eau, l'avons considérée comme un déchet. La pluie devait passer vite, invisible, dans de gros tuyaux enterrés. Si elle stagnait dans les rues, dans les jardins, on allait se plaindre, craignant l'inondation et l'infection moustiquaire. Aujourd'hui, la doctrine a changé : on ouvre la chaussée, les trottoirs, on dirige les gouttières vers les sols, ainsi les pluies habituelles imprègnent-elles la terre là où elles tombent et, de jour en jour, gavent les milieux naturels et enfin les nappes. Les plus grosses précipitations continuent quand même d'être véhiculées par les gros tuyaux, pour éviter les catastrophes.

### Temps du paysan, temps de la nature

La querelle des bassines est un conflit de temporalité. Scientifiques et naturalistes demandent aux agriculteurs de patienter, de vivre selon le rythme des sols et des nappes qui n'est pas celui de leurs dettes, ni de leurs charges. Les agriculteurs ont besoin de sécuriser leur approvisionnement en eau d'une année à l'autre, ce à quoi il leur est rétorqué que la meilleure des sécurités est celle des sols et des nappes bien pleines, dès lors qu'ils sont privilégiés dans leur alimentation en eau, loin devant l'irrigation. Pour accorder les violons, il y a des solutions, toutes dans les mêmes teintes sobres. Faire pousser des plantes qui réclament le moins possible d'eau, comme le tournesol, le sorgho ou le blé. Mieux, faire pousser ces mêmes céréales, mais des variétés rustiques censées être plus résistantes à la sécheresse. Planter tout cela dans des sols qu'on ne travaille plus ou presque pas, qu'on laisse à couvert même entre les récoltes de façon qu'il y ait un minimum d'évaporation. En résumé, l'agroécologie, version non-travail du sol, qui est effectivement un bonheur agronomique, qui n'est pas le bio et ne dit rien sur le sol : aussi peu

retourné, autant à l'ombre de couverts, le sol s'enrichit en matières organiques, ce faisant, il augmente sa capacité à absorber du carbone et de l'eau. Hourra ! Sauf qu'il faut beaucoup de temps d'essais et de recherches pour changer ses pratiques, et encore plus pour voir le changement sur les qualités du sol. Et puis, dans la mesure où cette agroécologie ne dés-herbe plus à la machine, vu qu'elle ne laboure plus, elle doit utiliser le glyphosate en remplacement... que les mêmes anti-bassines aimeraient voir interdit immédiatement. Là aussi, il faudra du temps de recherche et d'expérimentation pour se passer de l'herbicide. Rien n'est jamais gratuit en écologie, il n'existe aucune solution idéale applicable partout, si ce n'est celle de laisser en paix le paysan après l'avoir aidé à se former à penser et à faire différemment.

## Éviter la pyramide à eau de Ponzi

Dans l'intervalle, que fait-on ? Si on regarde ce qui s'est fait à l'étranger, on constate, par exemple, que l'Espagne se désertifie presque à vue d'œil, pour cause, notamment, d'un usage éhonté de la grosse bassine façon Sainte-Soline. Notre cousine méridionale connaît le paradoxe de la sécurisation : puisque je sais que j'aurai de l'eau avec une retenue de substitution, je fais ce que j'ai toujours fait, mieux, je fais plus et, quand il n'y aura plus assez d'eau, puisque cela avait marché, je construirai de nouvelles retenues, et ainsi de suite. Un effet rebond maintes fois observé dans le monde, selon des rapports de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et de l'Unesco. Au manque d'eau chronique, l'humain répond toujours par le creusement de bassines ; comme, au manque d'argent, on réagit en contractant un crédit. D'une bassine à l'autre, l'eau remplit une pyramide de Ponzi<sup>1</sup>. Se garantir de cette fuite en avant est difficile car les hommes sont ce qu'ils sont, incapables de se projeter sur le long terme en discutant calmement avec leurs semblables. Nous sommes des jouisseurs frustrés, pas des économes. La perspective de manquer d'eau devrait nous pousser à ne pas la mettre de côté dans un trou, mais à investir dans un placement de longue durée à faible rendement, la conservation des sols qui recharge les nappes.

1. Montage financier pyramidal qui consiste à rémunérer les investissements de premiers clients par les fonds procurés par de nouveaux clients.

Déjà, on pourrait se dire que personne n'est capable de démontrer qu'une fois creusées, les bassines de Sainte-Soline pourront... être remplies. Car personne n'est en mesure d'affirmer que, même en tenant

**En France, la gestion de l'eau est une démocratie efficace et toujours en marche**

compte de pluies hivernales très brutales, la nappe locale débordera au point de devenir « pompable » sans risques pour elle. Il en va d'ailleurs de ces bassines

comme des voies navigables. On ne le dit pas encore ouvertement, mais le projet de canal Seine Nord (qui compte relier Compiègne dans l'Oise à Aubencheul-au-Bac dans le Nord), qui va enfin se matérialiser après trente ans de désintérêt politique, se heurte à la même réalité : y aura-t-il assez d'eau pour le remplir ? On s'interroge en haut lieu, mais on ne le crie pas. Le projet est nécessaire, l'Europe le veut, mais ne va-t-il pas arriver trop tard ?

## Redessiner la carte des pouvoirs sur l'eau

Personne n'a plus de légitimité que son voisin à utiliser une ressource naturelle. Pourquoi l'agriculteur aurait-il plus de droits à l'eau que l'industriel ou le simple citoyen ayant un verre à la main ? Il en va de l'eau comme de l'usage de la nature : le promeneur ne veut pas être gêné par le vététiste, les deux ne veulent pas l'être par le chasseur. Qui a raison ? Personne, parce que tout le monde a raison. C'est une époque, celle de nombrils offensés qui pleurent qu'un autre ose réclamer la même chose. Pourtant, en France, la gestion de l'eau est une démocratie efficace et toujours en marche. Les comités de bassin qui gèrent les agences de l'eau constituées autour des fleuves, comme les commissions locales de l'eau qui gèrent les rivières et les ruisseaux, sont des instances où des représentants de tous les usages de l'eau siègent ensemble pour établir des schémas directeurs et financer des travaux. Ce sont des structures qui s'affranchissent de toute limite administrative mais qui, à l'aune du changement climatique dont les réponses adaptatives ne peuvent être que très locales, sont encore trop loin du terrain ; et, parce qu'elles sont représentatives de leurs territoires, elles sont naturellement soumises aux rapports de force établis par l'histoire. Les baronnies sont partout. En Beauce, il est difficile de s'opposer aux agriculteurs irriguants qui

disposent de l'essentiel du foncier et possèdent une bonne partie de immobilier de la ville de Chartres.

Dans son rapport annuel publié en mars 2023, la Cour des comptes appelé le monde de l'eau à se simplifier : « La politique de l'eau est à la fois déconcentrée et décentralisée. Elle offre un exemple de décentrali-

ation inachevée, confiant des responsabilités importantes aux collectivités locales, conjuguées à une intervention permanente de l'État qui manque de cohérence. L'intervention des collec-

**Les conflits d'usage sont aussi vieux que le Néolithique, qui est apparu au bord de l'eau**

tivités locales souffre de son morcellement et elle est trop souvent conduite à une échelle géographique inadaptée. » Complexité et incohérence, personne ne comprend plus ce que chaque acteur fait dans l'eau. Ajoutez à cela la complexité croissante d'un sujet éminemment technique qui demande de sérieuses compétences et vous obtenez une balance déséquilibrée au profit de gens qui ont le temps et les moyens d'y voir clair. Ici, les agriculteurs ; là, les industriels ; parfois, les écologistes. Rarement les élus locaux.

Dans un rapport sur l'avenir de l'eau de novembre 2022, le Sénat fait un constat semblable. Il faut, écrit la seconde chambre, « repolitiser » l'eau, au sens où les élus locaux doivent redevenir décideurs de sa gestion sur leurs territoires et non pas les seuls experts. L'eau devrait redevenir un sujet politique lors des campagnes électorales, comme c'était plus ou moins le cas lorsque les maires avaient la compétence de sa gestion, qui a échoué aux intercommunalités. La démocratie de l'eau gagnerait également à anticiper, à planifier, à prévoir, plus qu'à gérer. Pourquoi, dès lors, les schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (Sage), les contrats de rivière et les projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE), qui ont démontré leur efficacité, ne sont-ils pas obligatoires et généralisés dans toute la France, pour chaque commission locale (outil de décision politique) ? Personne n'a la réponse ; en revanche, tout le monde constate que ces outils ne sont pas coordonnés entre eux et sont d'une complexité effrayante.

Les conflits d'usage sont aussi vieux que le Néolithique, qui est apparu au bord de l'eau. Ils vont être plus intenses à mesure que la disponibilité de la ressource s'étrécira sous la chaleur du changement climatique. Quand le gâteau est plus petit, que faut-il faire : le couper en un même nombre de parts, faire des parts de tailles différentes ou

bien doit-on réserver les plus grandes aux plus gros nécessiteux et les miettes au tout-venant ? La réponse ne peut pas être unilatérale, décidée à Paris ou Lyon. Elle ne peut qu'être locale, pensée à l'échelle du problème, impliquant une majorité d'usagers dûment formés à sa résolution, sous le regard d'un État garant non d'une idéologie, mais de l'équité, c'est-à-dire du temps long, celui de la nature, celui de l'adaptation à une ressource rare quand tout le monde en a besoin en été, celui de la solidarité entre territoires plus ou moins bien abreuvés. Cela pose en réalité le problème de cet impensé bien français qu'est la décentralisation : on la veut, mais on ne la veut pas, parce qu'on subit le centralisme étatique devenu hors-sol en raison de sa technicité, tout en craignant sa reproduction par l'installation décentralisée de barons locaux. Il faudrait pour cela (se) faire confiance, c'est-à-dire parler un même langage, en se considérant mutuellement. C'est alors l'autre impensé français qui surgit, qui ressort à tout colloque : apprendre à se parler, à se réunir, à chasser les affects pour s'en tenir au fait, mais, avant tout, à se former aux sujets dont on parle, dans un pays où la culture scientifique est faible et peu valorisée. L'eau, décidément, est le miroir de nous-mêmes.

### Le chaos n'a jamais conservé l'eau

La question était en fait mal posée. Oui, il faut des bassines, mais pas partout, sans doute pas aussi grandes, pas sans garanties contractuelles d'usages différents. Dire que la bassine est l'ennemie de la planète et du peuple est aussi bête que d'affirmer que l'agriculture ne pourra jamais se passer de pesticides. Dans le sud-ouest de la France, entre Toulouse et Béziers, vous ne trouverez aucun maraîcher bio digne de ce nom (c'est-à-dire répondant à toutes les exigences de la néoagriculture) vous déclarer, des émotions dans les consonnes, sa fierté de ne disposer d'aucune irrigation, car il n'en existe pas. Là-bas, l'eau a toujours manqué, raison pour laquelle les rivières et les pluies sont interrompues par des retenues variées. L'an dernier, durant la sécheresse, beaucoup d'agriculteurs ont évité de justesse la fermeture des vannes en raison du niveau bien trop bas des lacs de retenue. Ils ont pulvérisé moins d'eau uniquement la nuit, se sont mis ici et là au goutte-à-goutte ou bien ont troqué le maïs contre du blé. Cette année, il n'est pas certain qu'ils puissent passer l'été, tant les barrages ont peu

de réserves. Même à proximité de Sainte-Soline, dans les terres si séchantes de la Charente, vous trouverez difficilement un agriculteur bio totalement en désaccord avec les collègues promoteurs des bassines. Elles sont trop grandes, elles sont un peu opaques, elles ne bénéficieront pas à tout le monde, mais cela ne méritait pas autant de violences. Surtout, le chahut a masqué l'essentiel : même en faisant une transition agroécologique massive et rapide, qui augmenterait considérablement la capacité des sols à retenir l'eau de pluie, même en n'utilisant que des variétés peu gourmandes comme le tournesol ou la caméline, même en plantant du blé d'hiver plutôt que du maïs d'été, même en réduisant l'élevage au minimum, il faudra de l'eau, la retenir à un moment pour l'utiliser plus tard.

N'est-il pas abusif de parler de « guerre de l'eau » ? Si. Tout est dans les mots qui, répétés, sont perçus comme la réalité. Puisqu'il y a guerre, c'est que l'urgence est absolue, alors, soyons désinhibés, exerçons face à la supposée violence des accapareurs de l'eau une réelle violence physique ! Non, la guerre se déroule en Ukraine. L'eau n'a jamais fait l'objet dans l'histoire de conflits armés pour sa conquête. L'eau est juste une démocratie qui va cahin-caha, dont la lenteur et la lourdeur sont devenues des handicaps sous le dôme étouffant du changement climatique. Des gens, chaque jour, la font aller dans les collectivités, les fermes, les entreprises, les syndicats de rivière, les associations de protection de la nature. Ils sont invisibles, n'attrapent pas la lumière, ni ne verbalisent aussi bien que les donneurs de leçon des plateaux télé, pourtant, c'est à eux qu'il faudrait confier le sort des bassines. Sainte-Soline pourrait être alors le point départ d'une nouvelle façon de faire société, de refaire la République.

Frédéric DENHEZ



Retrouvez le dossier « Agriculture »  
sur [www.revue-etudes.com](http://www.revue-etudes.com)